

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste (Trois-Rivières)

L'actualité, lundi, 27 septembre 1999, p. 3

«L'opinion publique m'a alerté»

Paul Bégin commente le dossier de la centrale sur la rivière Batiscan

Rochette, Marc

Drummondville - Selon le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, l'opinion publique aura joué un rôle déterminant dans sa décision d'enclencher le processus de révocation du certificat d'autorisation qui avait été émis le 27 mai dernier à Forces motrices Batiscan pour la construction d'une centrale hydroélectrique sur la rivière Batiscan.

«À la suite de plaintes et grâce à l'Association des ingénieurs, le dossier a été réexaminé et c'est ce qui a permis de constater que la superficie totale du réservoir créé par le projet dépasse le seuil réglementaire de 50000 mètres carrés», a-t-il expliqué au *Nouvelliste* en marge du Conseil national du Parti québécois qui avait lieu en fin de semaine à Drummondville. «L'opinion publique m'a alerté», renchérit celui qui a conclu à l'obligation légale d'une étude d'impact suivie tout vraisemblablement d'une consultation publique.

Le ministre Bégin a toutefois tenu à souligner qu'il s'agissait d'un avis préalable puisque les promoteurs disposent de 30 jours, en date du 23 septembre, pour lui faire part de leurs observations, après quoi il sera en mesure de rendre une décision effective.

«Je n'ai pas à juger de la pertinence économique des projets», a précisé celui qui a plutôt pour mandat de veiller à ce que toute initiative respecte les lois environnementales.

Si l'idée d'une centrale sur la rivière Batiscan lui semble à prime abord intéressante, le député de Champlain, Yves Beaumier, se dit conscient que la population se pose des questions sur le sujet, «surtout avec l'omission de données».

«Je souhaitais que les gens aient la possibilité de bien comprendre le projet», a-t-il avoué.

Finalement, le ministre des Régions, Jean-Pierre Jolivet, refuse de se prononcer sur le bien-fondé de nouvelles centrales hydroélectriques.

«Si les ministères de l'Environnement et des Ressources naturelles sont d'accord, cela peut avoir pour effet de développer des régions», a conclu le député de Laviolette.

© 1999 Le Nouvelliste. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-19990927-NV-012

PUBLI-C news-19990927-NV-012

Ce certificat est émis à **Michel Gagnon** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date d'émission : **2008-02-20**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.